

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : khennachen-cssrs-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/ec8a57c1362068466d3900ea>

Date d'obtention : 2025-03-05 15:06:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il existe un protocole clair à respecter lorsque nous sommes confrontés à cette situation. L'intervenant en milieu scolaire formé a un rôle important à jouer dans cette méthode d'intervention et sera amené à collaborer avec le service de police.

Une grille d'évaluation est utilisée afin d'évaluer différents paramètres tel que l'étendue, la nature, l'amorce et l'intention derrière l'acte.

Il s'agit d'une méthode qui a été conçu avec différents partenaires afin d'avoir une compréhension et une ligne d'action commune pour le bien être des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une plus grande compréhension des répercussions sur les jeunes impliqués autant sur le plan judiciaire que l'impact sur la santé psychologique. Cette formation me permettra également d'approfondir mes connaissances de la loi et des actions à privilégier dans ce contexte. Je pense que ça peut aussi avoir un effet sur la prévention avec certains jeunes que je rencontre en individuel qui pourrait exprimer des intentions de produire ou distribuer des images.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Être à l'écoute des jeunes qui partage de l'information qui les concernent ou qui concernent d'autres élèves de l'école.

Recueillir l'information et évaluer quel action je dois prendre en fonction du protocole et de la méthode d'intervention SEXTO

M'assurer d'établir un lien de confiance avec le jeune et qu'il se sente en sécurité.

Mettre de l'avant des compétences d'écoute, d'empathie, d'accueil et d'ouverture pour favoriser cette relation de confiance avec l'élève.